

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	5_LASTEYRIE_75016	Numéro	75116_116_03
Adresse du site	5, rue de Lasteyrie	Hauteur	R + 6 (25,15 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Activations des 2 antennes inactives du dossier précédent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/12/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/04/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 170° et 260°.		
Distance des ouvrants	Trappes d'accès entre 2 m et 10 m Fenêtre et vasistas entre 6 et 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (28 m)
Estimation	3G/4G/5G : 170° <4V/m ; 260° <4V/m 5G : 170° <3V/m ; 260° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,40 m pour les antennes à faisceau fixe 28,90 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimut 10°, 100°, 190° et 280° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 2 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 2 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

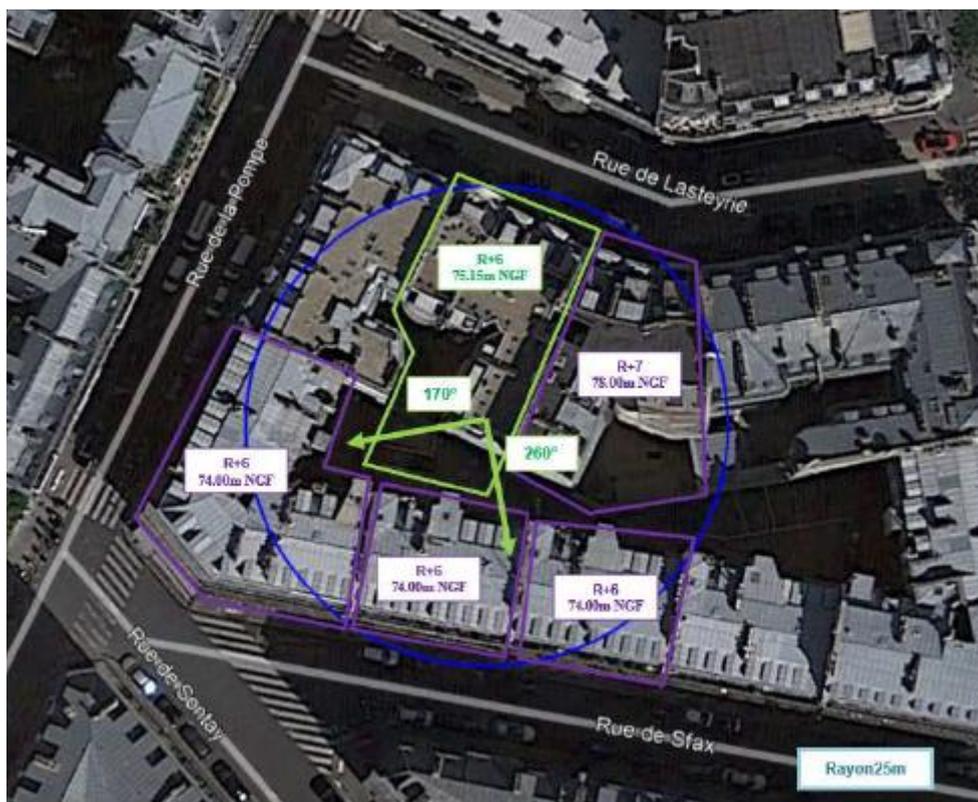
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

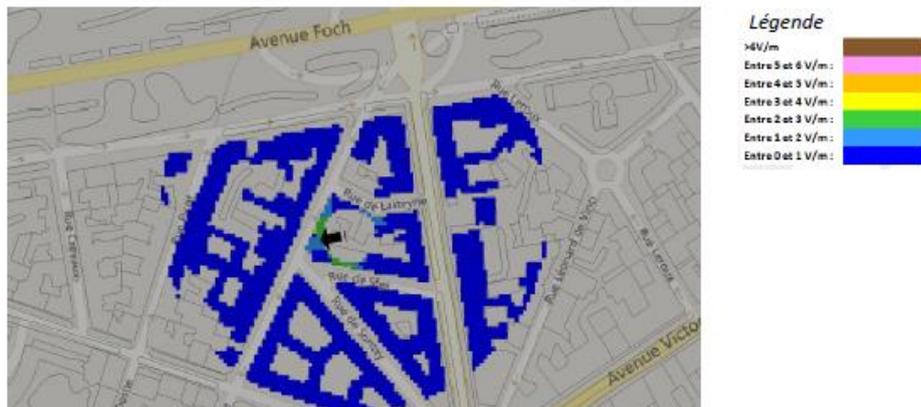


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.

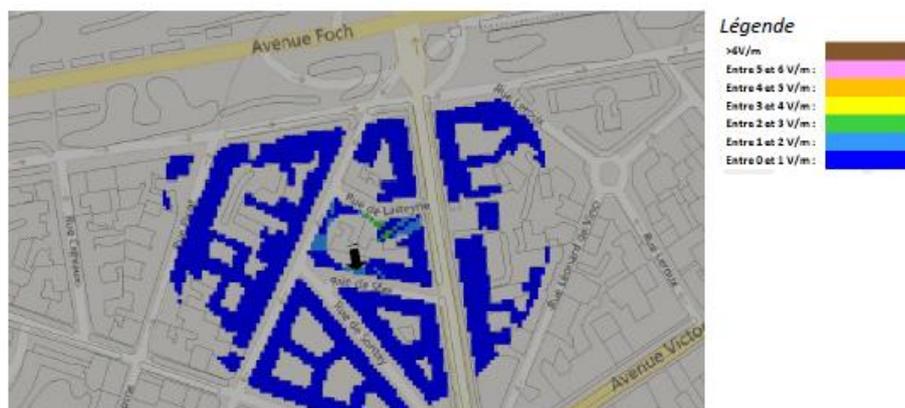


	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22 m	22 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22 m	22 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet : (aucun changement visuel apparent)

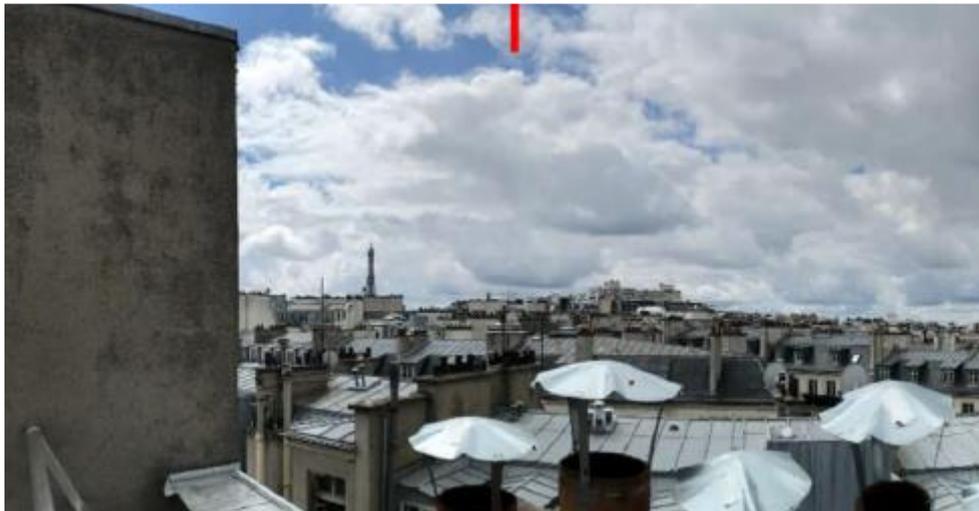


Etat du projet : (aucun changement visuel apparent)



Vue des Azimuts

Azimut 170°



Azimut 260°

